

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 1 mars 2013
(convocation du 22 février 2013)**

Aujourd'hui Vendredi Premier Mars Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h20
M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11h00
M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 10h25
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h35
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte
M. COUTURIER Jean-Louis à M. EGRON Jean-François
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10h25
M. ROBERT Fabien à Mme FAYET Véronique

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**Exercice 2013 - Budget Principal et Budgets Annexes - Décision Modificative
n°1 - Adoption**

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice en cours et pour donner suite à un certain nombre de décisions prises par le Conseil de Communauté, il s'avère nécessaire de procéder à des virements de crédits et inscriptions nouvelles au sein de la présente Décision Modificative n°1 qui, tous budgets confon dus, en grandes masses et en synthèse, se présente comme suit :

LIBELLES	Mouvements Budgétaires		Mouvements Réels		Mouvements d'Ordre	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	93.101.348,83	93.101.348,83	76.916.569,14	76.916.569,14	16.184.779,69	16.184.779,69
Section de Fonctionnement	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00	0,00	0,00
TOTAUX	94.801.348,83	94.801.348,83	78.616.569,14	78.616.569,14	16.184.779,69	16.184.779,69
Résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX EGAUX 2 à 2	94.801.348,83	94.801.348,83	76.916.569,14	76.916.569,14	16.184.779,69	16.184.779,69

Comme le tableau ci-dessus le fait apparaître, les mouvements budgétaires s'équilibrent en recettes et dépenses à 94.801.348,83 €, les mouvements d'ordre à 16.184.779,69 € et les mouvements réels à 78.916.569,14 €.

Le volume de cette décision modificative s'explique d'une part par la reprise au compte 16449, pour un montant de 93.101.348,83 €, des ouvertures budgétaires autorisées par délibération n°2012/0891 du 21 décembre 2012 pour les contrats de financement long terme renouvelables souscrits par la Communauté Urbaine.

Il convient de rappeler que ce type de contrat donne la possibilité de retourner, de manière temporaire, en cas de trésorerie excédentaire, tout ou partie des capitaux empruntés et de réaliser ainsi des économies de frais financiers.

D'autre part, dans cette décision modificative, figurent les ajustements de crédits suivants :

- Relatifs aux branchements au réseau des eaux pluviales : + 70 000 € au budget Principal, pour faire face au surcroît de demandes de branchements au réseau des eaux pluviales à la charge de la Communauté. Ces branchements étant facturés pour leur coût réel, les crédits sont financés par la recette correspondante, non prévue au budget primitif de 2013.
- Relatifs aux branchements au réseau des eaux usées : +1 630 000 € au budget annexe de l'Assainissement. Ces crédits supplémentaires sont financés à hauteur de 336 000 € par les recettes correspondant aux montants facturés et à hauteur de 1 294 000 € par la régularisation des flux de résultat de la DSP due par le délégataire, non prévue au moment de l'établissement du budget primitif 2013.
- Sur le budget annexe des Transports, un virement de crédit d'un montant de 350 €, depuis le chapitre 23 – article 2313 vers le chapitre 27 – article 275, pour financer l'ajustement du dépôt de garantie versé par la Communauté à la SNCF, prévu dans la convention d'occupation du domaine public ferroviaire signée dans le cadre des travaux de la ligne C du tramway. La convention prévoit que le montant de la garantie financière sera ajusté en fonction de l'évolution de la redevance d'occupation.

Ceci étant exposé, il vous est proposé Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

- Vu l'article L 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil de Communauté n°20 08/0748 du 28 novembre 2008 fixant les modalités de vote du budget pour la durée de la mandature ;
- Vu les instructions budgétaires et comptables rénovées applicables au budget principal (instruction M14) et aux budgets annexes à caractère industriel et commercial (instruction M4X) ;
- Vu les crédits ouverts au budget primitif 2013 de la Communauté adopté par délibération du Conseil de Communauté n°2012/0891 du 21 décembre 2012 ;

ENTENDU le rapport de présentation

DECIDE

Article 1 :

D'adopter cette décision modificative n° 1, qui, to us budgets et toutes sections confondus, s'équilibre, en mouvements budgétaires, en recettes et dépenses à 94.801.348,83 €.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées par :

120 Voix Pour
0 Voix Contre
0 Abstentions

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 1er mars 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
11 MARS 2013**

PUBLIÉ LE : 11 MARS 2013

M. LUDOVIC FREYGEFOND